

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL



FORMATION FSGT

# BAFA

2025/2026

[www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)



# SOMMAIRE

## **LE MOT DE LA DIRECTION**

PAGE 4

## **LES VALEURS FSGT**

PAGE 5

## **LA FORMATION BAFA**

PAGE 6

## **SESSION GÉNÉRALE**

PAGE 6

## **SESSION APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION**

PAGE 8

## **SURVEILLANT·E DE BAINNADE**

PAGE 9

## **PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE**

PAGE 10

## **AIDES FINANCIÈRES**

PAGE 10

## **CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION**

PAGE 11

## **PIÈCES À JOINDRE**

PAGE 12

## **FICHE D'INSCRIPTION**

PAGE 13

## **LA FSGT C'EST AUSSI...**

PAGE 15

## **CALENDRIER**

PAGE 16

## **ADRESSE**

PAGE 17

# LE MOT

## ... de la Direction Fédérale Collégiale

La FSGT au travers de la mise en place de la formation d'animateur-riche BAFA souhaite développer la notion du « vivre ensemble » ...

En cette période de fragilité économique et d'orientation politique peu claire, nous continuons à penser que cette formule du « vivre ensemble » reste fondamentale à la cohérence de notre société et donne du sens aux valeurs de laïcité, de partage de respect et de tolérance.

Nous voulons permettre aux personnes qui s'engagent dans le cursus BAFA, d'accéder à des contenus pédagogiques dans de bonnes conditions.

Qu'ils/elles puissent acquérir à travers la mise en place de jeux et d'activités sportives, d'outils pédagogiques et techniques, des savoir-faire et savoir être pour animer dans les meilleures conditions les enfants et adolescent-es placé-es sous leur responsabilité.

Former des animateur-rices c'est, participer activement au développement des lieux d'accueils à caractère éducatif de mineur-es et ainsi favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la prise de responsabilité des adultes de demain. Bonne formation à vous !



# LES VALEURS FSGT

La FSGT milite pour préserver un espace pour les pratiques associatives et développer l'implication de chacun dans le sens des prises de responsabilité.

- Favoriser la vie associative et un encadrement bénévole de qualité
- Démocratiser l'accès des pratiques sportives, éducatives et de loisirs aux plus démunies
- Organiser des compétitions ou des rassemblements éducatifs où l'activité est un facteur de progression
- Contribuer à la paix à travers la mise en place d'échanges internationaux pour une meilleure compréhension entre les peuples et les différentes origines culturelles

# LA FORMATION BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-riche de lieu d'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineur-es (l'ACCEM est la nouvelle appellation des centres de vacances et accueils de loisirs).

Le BAFA permet d'encadrer à « titre non professionnel » des enfants et des jeunes pendant leurs vacances scolaires, en séjour, en accueils de loisirs et temps périscolaires. Il peut être une porte d'entrée vers le métier d'animateur, d'animatrice.

« Être capable de proposer et de mettre en place des activités éducatives et adaptées aux besoins des enfants et des jeunes d'aujourd'hui dans les lieux d'accueil. »

Conformément à l'article R227-12 du Code de l'action sociale et des familles, les fonctions d'animation exercées dans le cadre des séjours de vacances ou des accueils de loisirs doivent être assurées par des personnes titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification reconnu par l'administration. Cette exigence peut tenir compte de la durée de l'accueil, du nombre et de l'âge des mineurs accueillis. Peuvent également exercer ces fonctions les personnes en cours de formation, réalisant un stage pratique ou une période de formation dans le cadre de l'obtention de l'un de ces titres.

Par ailleurs, l'article L133-6 du même code précise que nul ne peut intervenir, de manière permanente ou occasionnelle, y compris à titre bénévole, dans un établissement, un service ou un accueil de mineurs, s'il a fait l'objet d'une condamnation définitive pour un crime ou pour un délit incompatible avec les fonctions exercées. Cette exigence d'honorabilité s'applique à toute personne intervenant dans l'encadrement ou la direction des structures accueillant des mineurs.

## SESSION GÉNÉRALE

Elle prépare chaque stagiaire à l'encadrement et l'animation des ACCEM. Elle aborde les activités, leur mise en oeuvre et leurs finalités éducatives (sportives, d'expression, de découverte du milieu, d'activités manuelles et d'échanges d'expériences). Les contenus prioritaires de nos sessions :

Rôle & fonction  
de l'animateur-riche

La connaissance  
des publics

Sécurité & réglementation  
en ACCEM

Vie quotidienne  
(repas, sommeil, hygiène, ...)

Le projet d'animation

Mise en situation  
d'animation

Activités physiques  
sportives & artistiques

Conduites à risque

La laïcité

# ÉTAPES DU BAFA

1

## SESSION GÉNÉRALE

- Huit jours minimum, en continu ou en discontinu (en deux parties dans un délai d'un mois maximum)
- Internat, demi-pension ou externat

> VALIDATION PAR L'ÉQUIPE DE FORMATEUR-RICES

2

## STAGE PRATIQUE

- Quatorze jours minimum (rémunéré ou pas)
- Dans un organisme déclaré auprès d'un service de l'État en continu ou discontinu (en deux périodes maximum, avec une période de quatre jours minimum)

> VALIDATION PAR LE/LA DIRECTEUR-RICE DE LA STRUCTURE

18 MOIS MAXIMUM APRÈS L'ÉTAPE 1

3

## SESSION D'APPROFONDISSEMENT

Six jours minimum selon un thème (Jeux traditionnels, L'enfant & la neige,...)

## OU SESSION DE QUALIFICATION

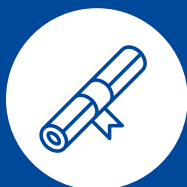
Huit jours minimum selon une spécialité sportive (Voile, Surveillance de baignade,...)

Internat ou demi-pension/Continu ou en discontinu  
(discontinu : en deux parties, dans un délai d'un mois maximum)

> VALIDATION PAR L'ÉQUIPE DE FORMATEUR-RICES

30 MOIS MAXIMUM APRÈS L'ÉTAPE 1

Dans le cas d'un échec aux épreuves spécifiques liées à l'activité pour une session de qualification, il est toujours possible de faire valider la session en tant qu'approfondissement. Seule cette troisième partie de la formation peut être effectuée à l'étranger.



## JURY « JEUNESSE & SPORT »

- Délibération du jury deux à quatre fois par an selon les régions
- Validation finale et Délivrance du BAFA
- Chaque étape doit être validée avec avis favorable dans les délais impartis

On n'est considéré comme animateur diplômé complet qu'une fois le diplôme reçu, et non pas une fois les trois étapes formatives validées.

Une fois titulaire du BAFA complet, on peut toujours s'inscrire à une qualification complémentaire.

# APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

La formation d'approfondissement/qualification est la dernière étape obligatoire pour l'obtention du BAFA. Une formation pendant laquelle le/la stagiaire doit approfondir des techniques pédagogiques liées au thème choisi. Elles serviront de fil conducteur au projet d'animation élaboré, en petits groupes, pendant le stage. Les stagiaires pourront en toute responsabilité l'investir ensuite auprès des enfants.

## LES THÈMES APPROFONDISSEMENT (SELON LES RÉGIONS)

- Des jeux traditionnels aux jeux sportifs
- Activités physiques sportives et artistiques
- Activités d'expression, arts et spectacles
- Les grands jeux et journées à thème
- Accueil de public en situation de handicap
- L'enfant et la neige
- Activités aquatiques, découverte du milieu marin

## UNE QUALIFICATION OBTENUE PERMET DE TERMINER LE CYCLE DU BAFA, À LA PLACE DE L'APPROFONDISSEMENT

Les stagiaires jugé·es aptes reçoivent en fin de stage la qualification du stage effectué ; les autres personnes peuvent obtenir le bénéfice du stage d'approfondissement. Ces qualifications sont très appréciées d'un directeur de séjour. Elles permettent d'encadrer l'activité dans le cadre d'un ACCEM.

Les qualifications existantes sont :

- **Qualification Surveillant·e de Baignade (QSB)**  
Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau ! Obligation d'avoir le PSC et un certificat de natation de 100 mètres en nage libre non chronométré.
- **Qualification Voile**  
Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau ! Attestation : 100 mètres nage libre non chronométré.

- **Qualification Canoë Kayak**

Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau ! Attestation : 100 m nage libre non chronométré.

- **Qualification activités de loisirs motocyclistes**

Pré-requis de cette qualification : Connaissance des techniques élémentaires de la conduite d'un deux-roues. Attestation Scolaire de Sécurité Routière.

La FSGT n'organise que la qualification Surveillant·e de baignade.



Les contenus de nos sessions approfondissement & qualification :

- **Analyse de sa pratique**
- **Temps d'échange et de confrontation** à partir des attentes formulées en début de stage par chaque stagiaire
- **Approfondissement de sa fonction**
- **Consolidation de sa réflexion** sur le thème de l'approfondissement choisi
- **Rappel de la réglementation**
- **Mise en situation d'animation directe**
- **Responsabilité civile et pénale**

# SURVEILLANT·E DE BAIGNADE

L'instruction jeunesse et sport 08-153 du 2 décembre 2008 précise les conditions d'organisation de la nouvelle qualification BAFA « Surveillance des baignades en accueil collectifs de mineur·es ». Le texte décrit en particulier les compétences que devront acquérir les candidats pour obtenir la qualification « surveillance des baignades ». Ces compétences sont au nombre de sept : trois compétences plutôt techniques (sauvetage mannequin, 200 m nage, gestes de premiers secours) et quatre compétences plus théoriques.

## 01/Parcourir 25 mètres de sauvetage avec un mannequin. Le/la candidat·e devra être capable d'exécuter :

- Un départ libre du bord du bassin, d'un quai ou d'une plage
- Un parcours en nage libre de surface (nage au choix du candidat à l'exception de toute nage dorsale ; une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire (agrée par le ministère chargé de la jeunesse et des sports), immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de deux mètres et maximale de trois mètres
- Une remontée en surface suivie d'un remorquage, sur 25 m, du mannequin maintenant la face hors de l'eau

## 02/Effectuer un 200 mètres nage libre non chronométré.

## 03/Intervenir auprès d'un noyé et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.

## 04/Organiser des baignades :

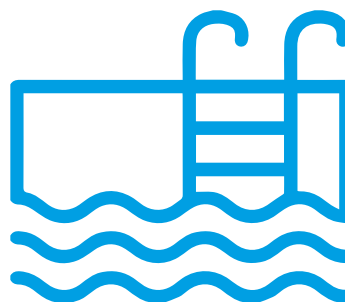
Concevoir l'activité dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil ; appliquer la réglementation des baignades en accueils collectifs de mineur·es ; s'informer sur la réglementation locale des baignades ; reconnaître précisément le lieu de baignade ; aménager et baliser le lieu de baignade.

## 05/Prévenir des noyades :

- Commettre (durée et fréquence du bain, température de l'eau, entrée dans l'eau)
- Développer la mise en confiance et l'aisance en milieu aquatique

## 06/Sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineur·es au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

**Pour rappel, si la qualification SB n'est pas validée lors de cette formation, vous pouvez tout de même valider votre session d'approfondissement et conseiller l'équipe pédagogique en matière de sécurité et d'organisation d'animations aquatiques.**





# PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE

Secourir est un engagement citoyen et les compétences acquises lors de cette formation vous permettront de mieux intervenir en cas d'accident. Cette qualification est souvent nécessaire pour obtenir un brevet fédéral, une formation BAFA Qualification Surveillant de Baignade, CQP ALS et BPJEPS. Cette formation est accessible à partir de 10 ans.



## AIDES FINANCIÈRES

Les Caisses d'Allocations Familiales accordent une aide financière pour les moins de 21 ans, sous certaines conditions de ressources d'un montant fixé par chaque CAF départementale pour :

- Une formation générale
- Une formation d'approfondissement ou de qualification

Renseignement et retrait des imprimés auprès de votre district CAF.

Certains Conseils régionaux et départementaux soutiennent l'engagement des jeunes dans leur formation BAFA. Dans ce cadre, ils peuvent aider financièrement.

Les Directions Régionales et Départementales peuvent attribuer des bourses pour entamer ou poursuivre la formation.

Les Missions locales et les Établissements scolaires peuvent prendre en charge tout ou partie de la formation.

Pour les animateur·rices reconnu·es de la FSGT, les clubs, le comité départemental peuvent accorder une bourse. Prendre contact avec le siège de votre comité.

Les clubs, les comités d'entreprises peuvent prendre en charge tout ou partie de votre formation.

*Prendre contact avec les services de ces institutions.*



# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS

Avoir 16 ans révolus le 1<sup>er</sup> jour du stage.

## INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès la réception :

- Du dossier d'inscription complet
- Du versement possible des arrhes de 100 €
- Des pièces obligatoires à fournir (voir page suivante).
- Inscription en ligne ! Il est obligatoire pour entrer en formation BAFA de vous inscrire au préalable sur le site : [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr)
- Certificat médical avec la mention apte à la pratique sportive.

## PRIX & PRESTATIONS

Les différents tarifs changent au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, ils comprennent les frais pédagogiques, les repas et l'hébergement (internat). Les frais de transport restent à la charge des stagiaires, le solde du prix du stage devra être réglé au plus tard le premier jour du stage.

## DÉSISTEMENT

En cas d'annulation de votre part (moins de 15 jours avant le début), il sera retenu les arrhes. Tout abandon en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

## SUPPRESSION D'UN STAGE

En cas d'annulation d'un stage (effectif insuffisant par exemple), nous vous communiquerons une solution de remplacement dans la mesure du possible, ou nous vous rembourserons la totalité des arrhes versées, sans autre indemnité.

## CONVOCATION

Un courrier précisant lieu, moyens d'accès, heure de début et de fin de stage, matériel à emporter, vous sera adressé deux semaines avant le stage.

## LIEUX DES STAGES

Les lieux indiqués dans le catalogue, peuvent être éventuellement modifiés par obligation. Dans ce cas, un courrier précisant le changement vous sera envoyé.

## MALADIE

Les frais occasionnés sont à la charge du stagiaire.

## ASSURANCES

Notre association, son encadrement, ses membres et ses participants sont couverts par la Mutuelle des Sportifs (2-4, rue Louis David - 75782 Paris - Cedex 16), par le biais de la licence, en cas d'accident, responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance.

## RAPPEL

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité des Ministères de tutelle.

**Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.**

# PIÈCES À JOINDRE À VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

Cochez les cases pour vérifier que vous avez bien toutes les pièces à joindre à votre dossier d'inscription.

## BAFA - FORMATION GÉNÉRALE

- Fiche d'inscription dûment remplie
  - 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo
  - Autorisation parentale pour les mineurs
  - Photocopie de votre carte d'identité
  - Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSQT)
  - Arrhes possible d'un montant de 100 €
- 

## BAFA - FORMATION D'APPROFONDISSEMENT

- Fiche d'inscription dûment remplie
- 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo
- Copies lisibles des deux premiers certificats de session BAFA (session de formation générale et stage pratique), certifiées conformes, datées et signées par le candidat et la DDCCS
- Photocopie de votre carte d'identité
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSQT)
- Arrhes d'un montant de 100 €
- Autorisation parentale pour les mineur-es

### Pour la formation qualification, joindre en plus :

- Certificat PSC et attestation de 100 mètres en nage libre obligatoire
- 

*Le solde du prix du stage devra être intégralement réglé au plus tard au début du stage.*



# FICHE D'INSCRIPTION BAFA

Envoyer cette fiche d'inscription dûment remplie et les pièces à joindre à l'adresse de votre Comité Départemental ou Ligue Régionale (voire au dos de la brochure).

## STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Sexe : F M Autre Nom de jeune fille :

Né-e le : À :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Profession/Études en cours :

N° identifiant en ligne (à obtenir sur [www.bafa-bafd-gouv.fr](http://www.bafa-bafd-gouv.fr)) :

N° allocataire CAF (des parents) :

Photo récente  
à coller  
ou agraffer

## EN CAS D'URGENCE

Noms/prénoms du/des parent-s ou tuteur-riche légale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

As-tu des allergies : Oui Non

Si oui de quelles types : Asthme Alimentaires Médicamenteuses Autres

Précise la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

As-tu des difficultés de santé ou des pathologies particulières ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) : Oui Non

Si oui, quelles sont les précautions à prendre :

## LICENCE FSGT

Je suis licencié FSGT : Oui Non

N° de licence : Délivrée le :

Nom du club FSGT :

Le BAFA permet d'encadrer à « titre non professionnel » des enfants et des jeunes pendant leurs vacances scolaires, en séjour, en accueils de loisirs et temps périscolaires. Il peut être une porte d'entrée vers le métier d'animateur, d'animatrice.

## BAFA - CHOIX DE LA SESSION DE FORMATION (1 SEUL CHOIX POSSIBLE)

Formation générale

Formation d'approfondissement - Choix de l'approfondissement :

Formation de qualification - Choix de la qualification :

Demi-pension

Internat

Dates de la session : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Lieu :

### AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEUR-ES)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur-riche légale :

déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter. En cas d'urgence, j'autorise le/la directeur-riche de la session à prendre toute mesure, y compris d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé selon la prescription du corps médical.

Fait à :

Le :

Signature du/de la responsable légale :

### RAPPEL

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité du Ministère de tutelle. **Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.** L'inscription sur une session FSGT implique que j'accepte et autorise la prise et la diffusion de photos ou de vidéos faites dans le cadre de la formation. Attention : joindre impérativement la photocopie du certificat de stage pratique pour le stage d'approfondissement ou de qualification.

En cochant cette case, je reconnais être informé·e et accepte que mes données personnelles soient traitées par le Domaine de la Politique de Formation et par la ligue régionale ou le comité départemental FSGT dans le cadre des formations qu'ils proposent et dans le respect du règlement n°2016/679, dénommé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ces informations seront communiquées aux organisateurs de la formation pour procéder à mon inscription et m'informer sur la formation.

Informations importantes : vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits à tout moment et pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : [contact.dpo@fsgt.org](mailto:contact.dpo@fsgt.org).

J'autorise la prise de photos, pour la diffusion et la publication d'images me représentant lors de ce stage à visées pédagogiques et pour nos supports de communication. De notre côté, nous nous engageons à ne diffuser que des photos ou vidéos respectueuses de ton image. Cette autorisation est donnée sans contrepartie financière, et est valable sans limitation de durée. Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la FSGT.

Je suis informé-e que pour pouvoir effectuer mon stage pratique, je ne dois, ni être frappé-e par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois au moins d'emprisonnement sans sursis pour un des délits inscrits à l'article L133-6 du code de l'action sociale et des familles, ni faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineur-es en application de la loi. Des photos et vidéos à visée pédagogique seront prises pendant la formation. Elles seront utilisées pour nos supports de communication sans contrepartie financière.

Je soussigné-e déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter.

Fait à :

Le :

Signature du stagiaire :

# LA FSGT, C'EST AUSSI...



## UN ESPACE DE LIBERTÉ

Une vie associative qui s'appuie sur le bénévolat, dans des clubs omnisports, d'entreprise, des associations de quartier...

Une fédération où l'adhérent-e responsabilisé-e est acteur-riche, force de proposition et d'impulsion au sein de la commission de son activité.

Pour tous les âges, de la petite enfance aux senior-es, pour tous les niveaux sportifs, à travers des activités individuelles, collectives ou familiales...



## DES ESPACES DE RÉFLEXION & D'ACTION

Les collectifs « petite enfance », les activités de pleine nature, les échanges internationaux ...



## DES FORMATIONS

Au-delà des formations d'animateur-rices et de directeur-rices volontaires nous proposons :

- Des formations fédérales d'animateur-rices et de dirigeant-es bénévoles ; PSC
- Des formations CQP/BPJEPS
- L'accès aux différents brevets d'état du domaine sportif
- L'accompagnement à la VAE (validation des acquis de l'expérience) dans le cadre des diplômes délivrés par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (exemple : BPJEP, DEJEP et DESJEP).



## FÉDÉRATION OMNISPORT D'ÉDUCATION POPULAIRE

Organisation de championnats structurés, d'activités de détente innovantes, de projets comme « cité-foot », de stages multi-activités...



## DU LOCAL AU MONDIAL

Présence sur l'ensemble des régions, un réseau international de coopération et de solidarité avec d'autres Fédérations...



# CALENDRIER

Retrouvez l'ensemble des sessions proposées en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, La Réunion, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, via le bouton ou le QR-code suivant :

J'ACCÈDE AU CALENDRIER



# ADRESSES

## SIÈGE FÉDÉRAL FSGT

14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex  
01 49 42 23 43  
formation@fsgt.org

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### COMITÉ FSGT 38

Maison des Sports  
40 Avenue Marcellin Berthelot, 38000 Grenoble  
04 76 54 32 33 - fsgt38@wanadoo.fr

### COMITÉ FSGT 74

Place des Rhododendrons - 74000 Annecy  
04 50 67 28 43 - comite@fsgt74.org

## HAUTS-DE-FRANCE

### COMITÉ FSGT RÉGIONAL

20 avenue Saint-Roch, BP 10117, 59302 Valenciennes  
03 27 47 96 55 - fsgt.formation.hdf@gmail.com

## ÎLE-DE-FRANCE

### LIGUE ÎLE-DE-FRANCE

14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex  
01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org

### COMITÉ FSGT 93

165 rue de Paris, 93000 Bobigny  
01 48 31 12 59 - accueil@fsgt93.fr

### COMITÉ FSGT 94

115 av. Maurice Thorez, 94200 Ivry-sur-Seine  
01 49 87 08 50 - bafa@fsgt94.org

## LA RÉUNION

### COMITÉ FSGT RÉUNION

Maison régionale des sports  
20 route Philibert Tsiranana, 97490 Sainte-Clotilde  
06 92 55 09 63 (J-Pierre Huang-Ying-Chin)  
contact974@fsgt.org

## NOUVELLE-AQUITAINE

### LIGUE FSGT RÉGIONAL

Bourse du Travail  
44 Cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux Cedex  
09 61 25 96 85  
liguenouvelleaquitainefsgt@gmail.com

### COMITÉ FSGT 33

Bourse du Travail  
44 Cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux Cedex  
comite-de-gironde.fsgt@wanadoo.fr

### COMITÉ FSGT 64

Espace Jacques Prévert  
1 bis, rue Monseigneur Campo, 64000 Pau  
05 59 27 96 60 - contact@fsgt64.fr

## OCCITANIE

### COMITÉ FSGT RÉGIONAL

10 boulevard Marcel Dassault, 31770 Colomiers  
05 34 36 12 40  
occitanie@fsgt.org

## SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### LIGUE FSGT RÉGIONAL

06 03 87 21 54  
contact@fsgt-liguesud.org

## NORMANDIE

### COMITÉ FSGT 76 ROUEN

11 rue Charles Peguy,  
76800 Saint-Étienne du Rouvray  
02 35 65 61 35 - contact@76.fsgt.org



## FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL

14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

accueil@fsgt.org - 01 49 42 23 19



[www.sportetpleinair.fr](http://www.sportetpleinair.fr) / [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)